

Modules pour les travailleurs sociaux de 1^{ère} ligne et médiateurs de dette

Nous avons le plaisir de vous informer que nous proposons de nouveaux modules de formation tant pour les travailleurs sociaux de 1^{ère} ligne que pour les médiateurs de dettes.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le module de base pour participer à ces formations.

Conçus sur des demi-journées, ces modules ont pour objectif d'une part, de susciter chez le travailleur social une réflexion par rapport à son comportement de consommateur et d'autre part, de lui proposer des outils afin de lui permettre d'orienter et de conseiller au mieux les personnes en difficultés.

1^{er} module : consommation et publicité

Ce module propose d'initier réflexion sur la société de consommation et ses dérivés. La publicité étant omniprésente dans notre vie, il présente un aperçu des différentes techniques utilisées par les publicitaires pour influencer le comportement des consommateurs.

Objectifs :

- Prendre conscience des différentes influences en matière de consommation
- Présenter les techniques et supports de la publicité

2^{ème} module : Pièges à la consommation et téléphonie

L'objectif de cette animation est de permettre au participant de découvrir et ainsi de se prémunir face à une série de pièges et techniques de ventes agressives des sociétés commerciales.

La téléphonie fait l'objet d'une attention particulière étant donné l'explosion de ce type de dettes dans les dossiers en médiation de dettes. Sachant qu'un consommateur moyen passe environ 30h/mois sur les applications téléchargées sur son smartphone, il est également important que le travailleur social soit informé sur les nouvelles technologies (applications) et les techniques de ventes utilisées dans ce domaine (offres conjointes,...).

Objectifs :

- Découvrir différentes techniques de manipulation
- Aider à déjouer les pièges de la consommation
- Choisir la formule la mieux adaptée à ses besoins

3^{ème} module : Conditions générales et protection du consommateur

Dans de nombreux domaines, les contrats et bons de commandes renvoient à des conditions générales. Celles-ci sont censées être lues, comprises et acceptées par le consommateur et lui sont en principe applicables.

Que contiennent-elles exactement ? A quoi faut-il être attentif ? Sont-elles toujours applicables ?

Outre les conditions générales, ce module abordera également le thème plus large de la protection du consommateur ; les achats forcés, les ventes à distance, le délai de rétractation,...

4^{ème} module : le crédit

Cette formation présente des informations relatives au crédit : ses différentes formes, ses dangers, ... dans une dynamique interactive. Elle s'intéresse également sur procédures en cas de défaut de paiement (dénonciation du contrat, cession de rémunération,..) et aux solutions envisageables (facilités de paiement).

- Présenter certaines notions relatives au crédit (types de crédits, TAEG, contentieux, la caution,...)
- Susciter la réflexion et le débat sur la problématique du crédit
- Informer sur les conséquences des défauts de paiement et les solutions à envisager

5^{ème} module : Dettes des couples

Mariés, cohabitants légaux ou concubins, quelles conséquences ce choix peut-il avoir sur les dettes du couple ?

Cette formation a pour objectif de vous transmettre les réflexes à adopter lors de l'ouverture d'un dossier pour ainsi lui donner la bonne orientation.

Chaque régime sera abordé au travers du prisme de quatre casus transversaux : les dettes liées au bail, aux enfants, aux frais médicaux et aux impôts.